

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO

Classe 1

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande, en vue d'obtenir une autorisation, dont détails ci-dessous, a été présentée :

Etablissement : Wickrange Messdall S.A.
Objet : Salles polyvalentes
Emplacement : 4-6, rue des Trois Cantons, Wickrange
Réf. Dossier : 1/26/0236

Les avis concernant les demandes sont affichés sur place et aux lieux à ce destinés dans la commune de Reckange-sur-Mess **du 16 octobre au 2 novembre 2026 inclus.**

Toute réclamation contre l'installation pré-décrite doit être adressée par écrit au Collège des bourgmestre et échevins jusqu'au 2 novembre 2026 inclusivement.

Les demandes et plans afférents sont déposés au bureau du service technique à la commune de Reckange-sur-Mess et peuvent être consultés par tous les intéressés du 16 octobre au 2 novembre 2026 inclus.

Par ailleurs, le bourgmestre ou son délégué recevra les observations et réclamations orales des habitants des communes de Reckange-sur-Mess et de Mondercange le 11 novembre 2026, entre 14h00 et 15h00, à la mairie de Reckange-sur-Mess, située au 83, rue Jean-Pierre Hilger.

Il sera dressé un procès-verbal de cette enquête.

Reckange-sur-Mess le, 14 octobre 2026.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,


Carlo MULLER
Bourgmestre




Savas KOROGLANOGLU
Secrétaire communal

16.10.2026 – 02.11.2026

1-2026-006-DEM

www.reckange.lu